

2026/16/06/03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
SEANCE DU 16 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six à dix-huit heures, le seize juin, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie de Gourin, sous la présidence de Madame Bérangère FRITZ.

Etaient présents : Bérangère FRITZ, Morgane ULLIAC, Elodie PRADO (arrivée à 18H25), Hervé DREVILON, Gaëlle DUFLEIT, Chantal BERGÉ, Aurore COEURJOLY, Nadège EYMAS, Annick GUEGUEN, Anne-Marie MOIZAN, Isabelle MOËLO formant la majorité des membres en exercice.

Absent(e)(s) excusé (e)(s): Sabrina MALIGE, Annie MARTIN

Procuration(s) : Sabrina MALIGE à Morgane ULLIAC

Au moyen d'un vote à main levée, et à l'UNANIMITE, Gaëlle DUFLEIT a été élue secrétaire de séance

Date de convocation : 08/06/2026

Convocation affichée le : 09/06/2026

Nombre de Conseillers : 13

En exercice : 13

Présents : 11

Procuration (s) : 1

Reçu en Préfecture de VANNES le 25/06/2026

Publié ou notifié le 29/06/2026

Certifié exécutoire le 29/06/2026

A GOURIN, le 29/06/2026..

La Présidente,

Bérangère FRITZ



CCAS
de
Gourin

3- SAAD – AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2025

Madame la Présidente invite le Conseil d'Administration à délibérer sur la proposition d'affectation des résultats de l'exercice budgétaire 2025 ci-après :

Reports

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	5 199,61
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	63 225,96

Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	1 652,94
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	216,02

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	0,00
En recettes pour un montant de :	0,00

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	0,00
--	------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Conseil d'administration, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	0,00
---	------

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	63 441,98
---	-----------

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Au moyen d'un vote à main levée, à l'UNANIMITÉ,

DONNE un avis favorable à cette proposition.

Pour extrait conforme au registre,
A GOURIN, le 16 juin 2026

La Présidente,

Bérangère FRITZ



CCAS
de
Gourin

La secrétaire de séance,

Gaëlle DUFLEIT

